

Il faut parler maintenant du futur dans les différents domaines de l'aérien, car tout bouge, évolue, progresse en permanence et nous sommes bien placés pour le savoir !

Les sujets examinés :

a) Relations avec les instances de la CCE, DGAC, ADP, etc...

- Développement de l'aéroport de Roissy pour permettre de recevoir de plus en plus de passagers,
- Amélioration du contrôle aérien pour permettre d'augmenter le trafic Européen tout en augmentant la sécurité des vols (SESAR),
- Utilisation de nouveaux types d'avions ayant de meilleures caractéristiques vis à vis des nuisances mais aussi d'un rendement meilleur comme moyen de transport,
- Nouvelle commission vols de nuit,
- Forum de septembre 2014.

b) Relation avec la CCE (Commission Consultative de l'Environnement)

Nous adhérons avec deux postes titulaires à la CCE de Roissy, récemment nous avons été sollicités pour assister à la nouvelle commission sur les vols de nuit à Roissy.

Cette commission demandée par les associations et certains élus au Préfet de Région début 2013 est créée par le Préfet de Région Île-de-France.

Y participent, 9 élus, 9 associations dont l'AREC, 9 membres de la profession aéronautique, 5 représentants de la DGAC, le Président de l'ACNUSA.

La première réunion aura lieu le 1 juillet 2014.

c) Développement futur de Roissy

Pour prendre un peu de hauteur, ce qui normal en aviation, il faut se projeter dans le futur et ne pas rester sur les problèmes du moment, car ce qui est à venir peut être pire que ce qui existe, que ce soit pour les moyens à terre, les développements des avions et le contrôle du trafic qui sera vu maintenant au niveau Européen.

Selon des articles de presse récents, compte tenu des besoins exprimés par le secteur aérien, beaucoup de compagnies souhaitent semble-t-il avoir plus de créneaux pour venir sur Roissy, ADP a débuté l'étude et les travaux préliminaires pour réaliser :

- Une nouvelle aérogare n°4 dans l'Est de la zone Sud qui serait mise en service d'ici 2020 avec un objectif de 80 millions de passagers au total ! (Actuellement 62 millions).
- De plus des aménagements supplémentaires du terminal 1, au niveau de la communication entre satellites permettront d'augmenter le « trafic passagers » de celui-ci.

A une question sur un développement maximum de Roissy, ADP répond qu'en modifiant les installations qui existent on pourrait monter à 140 millions de passagers et que dans ce cas, la partie aéronautique pourrait suivre les mouvements. Ceci est cohérent avec ce qui avait été annoncé lorsque la DGAC présentait en 2004/2006 des PEB avec des cas de figure à 550 mille, 620 mille et 680 mille mouvements.

On peut noter en plus que la DGAC vient d'accorder une extension du PGS du côté Ouest, le plus peuplé !

Ces évolutions, pour satisfaire des besoins de transhumance inter mégapoles planétaires, suscitent de

nombreuses interrogations de la part des riverains qui ne demandent eux, que simplement d'obtenir un aménagement du territoire leur permettant d'avoir un cadre de vie correct !

d) **Notre point de vue sur l'aéroport**

Cet aéroport a été conçu au début des années 60, ouvert en 74 avec un terminal du type « camembert » donc limité par sa forme, associé à une piste puis deux.

15 ans plus tard, l'augmentation considérable du trafic fait créer le doublet Sud et une suite de terminaux qui s'étendent le long de ce doublet plus, une suite de bâtiments qui empêchent le cheminement des avions entre les deux doublets.

Ce non-sens aurait dû être corrigé par la duplication de CDG au moment de la création du doublet Sud, c'était la solution « du troisième aéroport » mais la décision de continuer dans l'hyper développement de Roissy en Ile-de-France nous a conduit à ce qui est expliqué plus haut, avec toutes les contraintes pour les habitants !

e) **Amélioration / augmentation de la circulation aérienne**

La mise en place au niveau Européen du programme "SESAR" (Single European Sky Air traffic management Research), a été abordée dans la CCE du 24 janvier 2014. Il s'agit de restructurer l'espace aérien pour augmenter la capacité, accroître le niveau de sûreté, diminuer l'impact sur l'environnement, faire globalement un gain économique.

De plus, les gains seront faits sur les différentes phases du vol pour réduire les temps d'attente au départ, en vol et à l'arrivée. Le tout en utilisant les moyens de navigation par satellite qui permettent des trajectoires plus précises dans toutes les phases de vol.

f) **Amélioration de la flotte d'avions**

Il y a incontestablement une amélioration sur les récents avions mis en service, le dernier en date étant le Boeing 787-8 (plusieurs compagnies desservent Roissy avec cet avion).

N'oublions pas que ces améliorations ne sont pas faites uniquement pour satisfaire les riverains mais en premier pour des raisons économiques, en terme de rendement de l'appareil pour emporter plus de charge marchande, plus loin et donc avec moins de consommation de carburant !

Il se trouve que cela va, (pour le moment), dans le sens de la réduction des nuisances si l'on ne considère pas le nombre et donc la répétition des survols !

Pour les prochaines années qui vont faire entendre un trafic accru, des avions nouveaux sont prévus comme le A320 neo, B737 max, A350 et autres, avec de nouvelles motorisations. Mais la réduction unitaire du bruit et la pollution de l'air ne compenseront pas l'effet du nombre de survols surtout sur les axes où se concentrent les départs et atterrissages.

De plus, les compagnies qui sont déjà équipées font durer leur flotte 20 à 25 ans et donc renouvellent leurs appareils au fur et à mesure du besoin.

Les besoins en appareils nouveaux sont dus pour une bonne part à l'augmentation du trafic mondial et donc Roissy se développe au rythme de ce trafic, de nouvelles compagnies en particulier du golfe sont demandeuses de créneaux nouveaux !

g) **Nouvelle Commission vols de nuit**

Comme indiqué plus haut, la première réunion a été faite le 1 juillet 2014 en Préfecture de Région.

Après un tour de table pour se présenter et indiquer les points mis en avant par chaque participant, le Préfet nous indique que l'organisation de l'examen des différents points se fera par thèmes avec des sous-groupes de travail et des réunions d'étape plénières tous les deux mois environ ce qui nous amène, pour l'examen complet en juin 2015 !

Toute l'équipe du Conseil d'Administration vous souhaite d'excellentes vacances.